

Bulletin Communal.

Février 2023



CARNAVAL DE BINCHE

 Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité de l'Unesco

19, 20 et 21 février 2023

Votre Collège communal, une équipe à votre écoute

 @villedebincheofficiel
 @binche.be



Laurent DEVIN, Député-Bourgmestre

Police, Sécurité, Communication, Politique Générale, Services Généraux, Relations publiques, Tutelle du CPAS, Logement et Bien-être animal

Permanences sur rendez-vous au 064/23.05.03
Email : laurent.devin@binche.be



Kevin VAN HOUTER, Premier Echevin

Enseignement, Développement durable, Environnement, Energie, Mobilité, Patrimoine, Régie foncière

Permanences sur rendez-vous le mercredi de 18h à 19h30
au 064/23.05.83 au service Enseignement
Email : kevin.vanhouter@binche.be



Larissa DAVOINE, Echevine

Culture, Tourisme, Personnel communal, Urbanisme, Aménagement du territoire

Permanences sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h30 064/23.05.63 au Centre Administratif au service Urbanisme
Email : larissa.davoine@binche.be



Frédéric TILMANT, Echevin

Sport, Folklore, Traditions, Associations, Jeunesse et Petite enfance

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.50, le 3ème jeudi du mois de 11h à 12h à l'ancienne Maison communale de Leval | Email : frederic.tilmant@binche.be



Marie-Claude KLENNER, Echevine

Etat civil, Population, Cimetières, Plan de Cohésion sociale, Aînés, Service social, PMR

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.23, tous les mardis dès 9h, au service Etat civil/Population
Email : mc.klenner@binche.be



Laurent Arman, Echevin

Travaux, Propreté, Finances communales, Cultes, Marchés Publics, Fiscalité, Subsidés, Assurances

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.57, au service Travaux |
Email : laurent.arman@binche.be



Natacha LEROY, Echevine

Développement économique, Emploi, PME, Commerce, Agriculture

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.05, le mercredi de 16h à 19h, au Centre Administratif au service des Affaires économiques |
Email : natacha.leroy@binche.be



Jean-Luc FAYT, Président du CPAS

CPAS

Permanences sur rendez-vous au 064/31.27.02
Email : jl.fayt@binche.be

Sommaire .

3 | EDITO

Le mot de votre Bourgmestre

4-5 | CARNAVAL

Le programme des 3 Jours Gras, les infos pratiques

6-7 | CARNAVAL

La sécurité, la mobilité, l'accès PMR, ACTV et le Carnaval

8-9 | CARNAVALS DE L'ENTITÉ

Le programme des Carnavals de l'entité

10 | VIE COMMUNALE

Eaglebe, les points d'apport volontaire

11 | CPAS

Des services toujours prêts à vous aider

12 | ENVIRONNEMENT

Les journées wallonnes de l'eau, les frelons asiatiques

13 | SÉCURITÉ

Que savez-vous des métiers de sécurité ?

14 | AGENDA

Les activités de l'Office du Tourisme, du Musée, du Théâtre

15 | CENTROPÔLE

La région qui bouge

16 | UNE ANNÉE ANNIVERSAIRE !

Binche Fête ses 900 ans!

- **Éditeur responsable** : Laurent DEVIN, Député-Bourgmestre
- **Rédaction et mise en page** : Service Communication de la Ville de Binche | communication@binche.be | 064/23.05.08
- **Photos** : service communication et Victro Exhibition
- **Impression** : Empain Solutions Graphiques

Edito .

LE MOT DE VOTRE BOURGMESTRE

Plus Oultre !

Ce chapeau blanc qui trône dans le foyer,
Ce costume de roi en jute orné des couleurs nationales,
Ces sabots qui vont marteler les pavés,
Barrette, ramon, panier, mouchoir de cou,
apertintaille, grelot bientôt posé par un cœur amoureux.

Cette paille entreposée pour nous réchauffer,
Son cri lorsqu'elle est placée en torches,
Son omniprésence qui fait corps,
Son odeur quand elle est retirée,

De maison en maison, ces étreintes fraternelles,
Ces verres qui se lèvent pour célébrer l'amitié,
Et ces barrettes blanches qui se détachent dans la nuit,
Pour nous réunir en société et vivre cette magnifique journée.

Avec nos amis et notre famille,
Nous allons vivre ces sensations à nulle autre pareilles,
Alors, vivons pleinement ce bonheur d'être heureux tous ensemble.
Je vous souhaite un merveilleux Carnaval !

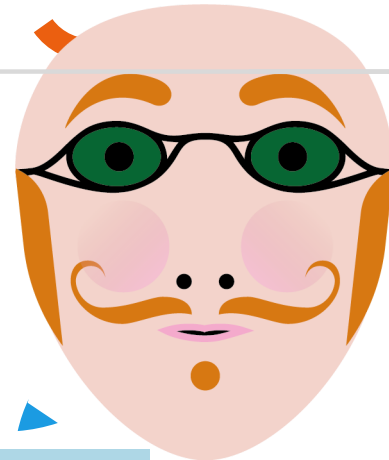
Tambours!



Votre Député-Bourgmestre,
Laurent DEVIN



CARNAVAL DE BINCHE



PLUS QUE JAMAIS GILLES, PAYSANS, ARLEQUINS, PIERROTS, MARINS, MUSICIENS ET TAMBOUREURS SONT PRÊTS À FAIRE VIBRER LA VILLE

Les 19, 20 et 21 février, Binche fête son Carnaval ! Dans ce numéro, vous trouverez toutes les infos utiles pour ne rien manquer des festivités.

LE PROGRAMME DES 3 JOURS GRAS

DIMANCHE GRAS

- Dès 8h : travestis, violes et tambours
- Dès 16h : départ du cortège carnavalesque – Avenue Wanderpepen

LUNDI GRAS

- Dès 10h : sortie de la jeunesse à la viole
- Dès 16h : rondeau de l'amitié - Grand-Place
- Dès 19h : feu d'artifice - Place Eugène Derbaix

MARDI GRAS

- Dès l'aube : Gilles, Paysans, Marins, Pierrots et Arlequins animent la ville
- Dès 7h45 : port du masque de cire et réception à l'Hôtel de Ville
- Dès 15h : cortège Avenue Charles Delière, suivi du rondeau sur la Grand-Place
- Dès 20h : cortège et rondeau
- Dès 21h30 : embrasement de la Grand-Place

HEURES DE RECEPTION DES SOCIÉTÉS LE MARDI-GRAS À L'HÔTEL DE VILLE

- 07h45 : Société Royale Les Marins
- 08h00 : Société Les Irréductibles
- 08h15 : Société Royale Les Maxim's
- 08h30 : Société Royale Les Arlequins
- 08h45 : Société Royale Les Supporters
- 09h00 : Société Royale Les Récalcitrants
- 09h15 : Société Royale Les Petits Gilles
- 09h30 : Société Royale Les Pierrots
- 09h45 : Société Royale Les Incas
- 10h00 : Société Les Jeunes Indépendants
- 10h15 : Société Les Arpeyants
- 10h30 : Société Royale Les Régénéralistes
- 10h45 : Société Royale Les Indépendants
- 11h00 : Société Royale Les Paysans
- 11h15 : Société Les Incorruptibles

UN BINCHOIS REMPORTE LE CONCOURS D'AFFICHE !



Le Binchois François Gigounon, choix du public et du jury !

La Ville de Binche, en collaboration avec l'Office du Tourisme, a organisé un concours pour la conception de l'affiche officielle du Carnaval de Binche 2023.

Les 40 projets présélectionnés (sur 65 projets reçus) ont été exposés à la Maison des Associations du 17 novembre au 15 décembre dernier.

Plus de 1500 votants (500 en présentiel et 1000 via internet) se sont exprimés pour leurs 3 coups de cœur par ordre de préférence. Au terme de l'exposition, le jury final, composé de représentants de la Ville, de l'ADF (Association de Défense du Folklore), des sociétés carnavalesques, du monde des arts et du monde associatif, s'est réuni afin de désigner le vainqueur.

C'est le projet de François Gigounon, qui a été retenu. Après avoir été informé de sa victoire, il a présenté une série de 5 autres projets mettant en scène les autres participants du Mardi Gras (Gille, Paysan, Marin, Arlequin et Pierrot). L'Office du Tourisme a décidé de les éditer également en format A3, cartes postales et autres goodies. Il s'agit d'une première dans l'histoire du concours et d'une belle surprise réservée par l'auteur qui est un amoureux du Carnaval !

Le jury tient à remercier l'ensemble des participants pour les projets qualitatifs proposés et présente ses plus sincères félicitations au gagnant pour le travail réalisé.

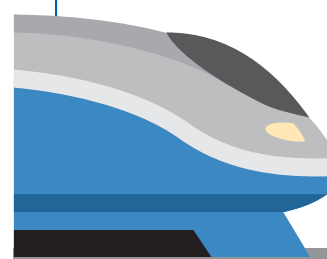
COMMENT VOUS RENDRE AU CARNAVAL ?



EN TRAIN ? AVEC LES NAVETTES ? FACILITEZ-VOUS LA VIE ! POUR VOS AMIS, VOTRE FAMILLE OU VOUS, PRENEZ LES TRANSPORTS EN COMMUN !



SE RENDRE AU CARNAVAL EN TRAIN



Avec le Ticket de train Carnaval de Binche, vous voyagez à moitié prix A/R en 2ème classe vers Binche le dimanche 19 février. Vous pouvez également effectuer le voyage retour le lendemain du voyage aller.

Achetez le Ticket de train Carnaval de Binche via snbc.be/carnavalbinche, sur l'app SNCB ou dans une gare SNCB.

La SNCB prévoira des capacités supplémentaires et un train spécial pour le voyage retour vers la gare de Bruxelles-Midi le mardi 21 février :

Binche (+/- 19h) - Leval - La Louvière-Sud (*) - La Louvière-Centre - Ecaussinnes - Braine-le-Comte - Tubize - Hal - Bruxelles-Midi.

(*) A la gare de La Louvière-Sud, il y a des correspondances vers Charleroi - Namur - Liège et vers Mons - Tournai. Attention : le mardi 21 février, le dernier train (destination Turnhout via Bruxelles) partira de la gare de Binche à 21h20. Le mardi 21/02, un contrôle des titres de transport aura lieu en gare de Binche, avant l'embarquement dans le train. Si vous voyagez avec un E-ticket de train, vous devrez présenter également votre carte d'identité. Surfez sur snbc.be/carnavalbinche pour toutes les infos.

FAITES UN CHOIX MALIN, FAITES LE CHOIX DES NAVETTES !

Le dimanche 19 et le mardi 21 février de 8h à minuit, vous pourrez bénéficier d'un transport gratuit afin de vous véhiculer en toute sécurité et de profiter au maximum des festivités carnavalesques.

BUS N° 1 : Départ de RESSAIX et PERONNES vers BINCHE

- Place de Ressaix - Ressaix : à l'heure 10
- Place de l'Église - Ressaix : à l'heure 15
- Place Elisabeth (devant frieterie) - Ressaix : à l'heure 20
- Angle rues Wauters et Albert Elisabeth - Péronnes : à l'heure 30
- Place J. Wauters (près de l'église) - Péronnes : à l'heure 35
- Au Stop (rond-point) - Péronnes : à l'heure 40
- Place Ste Marguerite - Péronnes : à l'heure 45

BUS N° 2 : Départ de LEVAL et RESSAIX vers BINCHE

- Place St-Pierre - Leval : à l'heure 10 et 40
- Place de Trahegnies - Leval : à l'heure 15 et 45
- Place Bourdon - Ressaix : à l'heure 25 et 55

BUS N° 3 : Départ de PERONNES et BRAY vers BINCHE

- Place du Village - Bray : à l'heure 15
- Place de la Cité - Bray : à l'heure 20
- Garage Centorame - Bray : à l'heure 25
- Angle rue du Charbonnage et Route de Mons - Bray : à l'heure 30
- Restaurant « Porta Nova » - Bray : à l'heure 40
- Place Communale - Péronnes : à l'heure 50

BUS N° 4 : Départ d'ÉPINOIS et BUVRINNES vers BINCHE

- Ancienne maison communale - Épinois : à l'heure 10 et 40
- Ancienne maison communale - Buvrinnes (rue des Ecoles) : à l'heure 15 et 45
- Delhaize (angle rue St-Pie et G. Dehavay) - Épinois : à l'heure 25 et 55

RETOUR vers les différentes entités :

- Places des Droits de l'Homme (Athénée Royal de Binche) à l'heure pour les bus 1 et 3
- Places des Droits de l'Homme (Athénée Royal de Binche) à l'heure et à la demi pour les bus 2 et 4

LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN

Toujours très attentive à la sécurité et suite au drame de Strépy-Bracquegnies, la ville de Binche a organisé différentes réunions avec l'ADF et les Présidents de Sociétés de toute l'entité afin de les sensibiliser davantage encore aux risques liés aux ramassages se déroulant en dehors du périmètre de sécurité.

D'autre part, la ville a décidé de sécuriser plus que par le passé les artères pénétrantes de la cité. Elle a également mis à disposition de toutes les sociétés de l'entité des kits sécurité permettant une visibilité accrue de tous les groupes.

Si le Carnaval est avant tout festif, il est de la responsabilité de tous d'assurer la sécurité de chacun.



La police, les pompiers, la Croix-Rouge, le SMUR et les services communaux sont sur le terrain pour assurer le déroulement des festivités carnavalesques.

APPELS D'URGENCE :

Pompiers - Ambulance : 112 - Police : 101
Zone de police Anderlues-Binche-Lermes : 064/31 16 60 ou 064/31 16 61

PERMANENCE POMPIERS :

Rue de la Pépinière, 57A - 7130 Binche
Disponibles 24h/24.

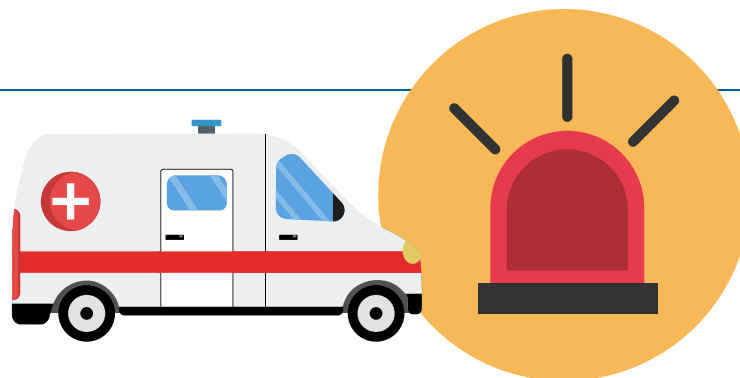
Renforcement des équipes :

Le dimanche : de 7h à minuit
Le lundi : de 7h à 19h et garde préventive à la gare pour le feu d'artifice de 18h à 22h
Le mardi : de 6h à minuit + garde préventive à partir de 20h (Saint-Paul) pour le feu d'artifice

PERMANENCE CROIX-ROUGE :

064/55.85.65

Présence en Centre Ville
Le dimanche : de 10h à 4h le lendemain matin
Le lundi : de 12h30 à 20h30
Le mardi : de 10h à 4h le lendemain matin



POSTE MEDICAL AVANCÉ PRESENCE D'UN MEDECIN ET DE 2 INFIRMIERS "SISU"

Athénée Royal de Binche, place des Droits de l'Homme
Dimanche et mardi : de 10h à 4h le lendemain matin

PERMANENCE ENFANTS PERDUS : 064/23 05 02

Hôtel de Ville. Grand-Place - 7130 Binche
Le dimanche : de 14h à 22h
Le lundi : de 15h à 19h
Le mardi : de 14h à 23h

NIGHT-SHOPS

La vente de bouteilles en verre, d'alcool et l'exposition de celui-ci est interdite durant les 3 Jours Gras de 18h à 5h du matin.

MOBILITÉ

POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, TOUT EST PRÉVU POUR PROFITER DES CORTÈGES !

Le Plan de Cohésion sociale de la Ville installe un espace entièrement dédié aux personnes à mobilité réduite pendant les festivités carnavalesques.

• Dimanche dès 15h30 - cortège :

Av. Wanderpepen (à hauteur de la rue de Ressaix)

• Lundi dès 15h30 - rondeau :

Grand-Place (devant le Théâtre communal)

• Mardi dès 14h45 - cortège :

Av. Charles Deliège (établissements des « P'tit Mousse » et le « Berry's »)

• Mardi 14h45 - rondeau :

Grand-Place (devant le Théâtre communal)

Une brochure reprenant tous les emplacements et les établissements du centre-ville (bars et restaurants) plus facilement accessibles aux PMR est disponible à l'Office du Tourisme de Binche. Des exemplaires en braille sont également disponibles. En cas de difficulté d'accès aux emplacements réservés, il est toujours possible de contacter le PCS au 0498/93 28 73 (durant les 3 Jours Gras à partir de 14h).

Office du Tourisme de Binche, 5 Grand-Place,
Binche - 064/31 15 80 - tourisme@binche.be

TOILETTES GRATUITES ET COIN BÉBÉ



Durant les 3 Jours Gras, des WC gratuits seront installés et mis à disposition à la rue de l'Oie (sur le parking du CPAS).

Horaire :

- Dimanche Gras : 9h-22h
- Lundi Gras : 10h-18h
- Mardi Gras : 8h-23h

Si vous devez changer bébé, chauffer son biberon ou son repas, l'Office du Tourisme vous accueille et vous facilite la tâche. Une table à langer et un micro-ondes sont à votre disposition !

Rdv à l'Office du Tourisme de Binche, n°5, Grand-Place.



ACTV ET LE CARNAVAL

Comme chaque année, Antenne Centre Télévision accordera une large couverture au Carnaval de Binche. Outre les séquences qui seront diffusées dans les différents 18/18 et outre les nombreuses photos et vidéos qui seront publiées sur les réseaux sociaux tout au long des trois jours gras, ACTV proposera différentes émissions spéciales

Dimanche 19 février

- Émission spéciale en direct facebook à 12h00 depuis la Grand-Place. Présentation, ambiance du matin, reportages, invités, Durée 26 minutes.

Visible en télé et sur le site WEB dans l'après-midi.



De nombreuses télévisions, belges et étrangères, couvrent également le Carnaval de Binche. Des équipes viennent des quatre coins du monde!

Mardi 21 février

- 12h : émission spéciale en direct facebook depuis la Grand-Place. Présentation, ambiance du matin, reportages, invités, ...

Visible en télé et sur le site WEB dans l'après-midi.

- 16h45 : captation en direct du cortège aux oranges, retransmise sur l'ensemble du Réseau des Médias de Proximité. Présentation en immersion sur la Grand-Place, ambiance en live, interviews du public et d'acteurs du folklore. Un drone offrira des images aériennes.
- 18h : page spéciale Carnaval dans le 18/18.



LES CARNAVALES DE L'ENTITÉ

CARNAVAL DE LEVAL-TRAHEGNIES

Les 5, 6 et 7 mars
DIMANCHE 5 MARS

- Dès l'aube, sortie des sociétés
- 7h : remise des médailles
- 16h : grand cortège, formation « Aux 4 Saisons »
- 18h30: rondeau sur la Place communale
- 20h30: feu d'artifice sur la Place communale

LUNDI 6 MARS

- 15h : sortie des sociétés
- 19h : grand cortège aux lumières
- 22h : feu d'artifice sur la Place du Centre

MARDI 7 MARS

- 18h : raclot



CARNAVAL DE BUVRINNES

Les 5, 6 et 7 mars
DIMANCHE 5 MARS

- 5h : sortie des sociétés : Gilles et Paysans
- 10h30 : réception des sociétés à la maison communale
- 15h30 : cortège et rondeau
- 20h : cortège du soir
- 21h30 : feu d'artifice

LUNDI 6 MARS

- 15h : sortie des sociétés: Gilles et Paysans
- 21h : cortège, rondeau et feux de Bengale

MARDI 7 MARS

- 19h00 : souper aux harengs

CARNAVAL D'EPINOIS

Les 12, 13 et 14 mars
DIMANCHE 12 MARS

- 6h : sortie des sociétés
- 10h30 : remise des médailles au Centre Culturel et des Loisirs
- 15h : sortie des sociétés
- 16h : remise des médailles aux Amies de la Drève au Centre Culturel et des Loisirs
- 21h30 : feu d'artifice et rondeau (place communale)

LUNDI 13 MARS

- 15h : sortie des sociétés
- 21h30 : feu d'artifice et rondeau (rue de l'Ermitage)

MARDI 14 MARS

- 16h : sortie travestie

CARNAVAL DE BRAY-CITÉ

Les 26, 27 et 28 mars
DIMANCHE 26 MARS

- 8h : rassemblement sous chapiteau
- 11h45 : rondeau en musique sur la Place
- 12h15 : remise des médailles (chapiteau)
- 16h : cortège
- 20h : rondeau aux abords de la Place
- 22h30 : feu d'artifice sur la Place

LUNDI 27 MARS

- 8h : rassemblement sous chapiteau
- 9h : départ de la société
- 16h : animations dans les rues
- 23h : rondeau final place de Bray

MARDI 28 MARS

- 17h : rassemblement
- 17h30 : sortie en costumes de fantasia
- 22h30 : rondeau final

CARNAVAL DE RESSAIX

Les 26, 27 et 28 mars
DIMANCHE 26 MARS

- 8h30 : réception des sociétés à l'école communale
- 16h : cortège (départ du café « Le Pigeon Blanc ») et rondeau sur la place communale
- 21h30 : rondeau et feu d'artifice sur la place communale

LUNDI 27 MARS

- Dès 14h : départ des sociétés
- 20h30 : cortège (départ café « Samain »)
- 22h : rondeau et feu d'artifice sur la Place Bourdon

MARDI 28 MARS

- Dès 16h : sortie costumée des sociétés



CARNAVAL DE PÉRONNES-VILLAGE

Les 9, 10 et 11 avril
DIMANCHE 9 AVRIL

- 6h : sortie des sociétés
- 7h : sortie de la société Les Péronnais
- 11h : remise des médailles à l'ancienne maison communale
- 16h : animations dans les rues
- 20h : cortège
- 22h : rondeau et feu d'artifice sur la place communale

LUNDI 10 AVRIL

- 16h : sortie en costume de fantasia
- 18h : animation dans les rues

MARDI 11 AVRIL

- 16h : sortie des sociétés
- 23h : rondeau final sur la place communale

CARNAVAL DE PÉRONNES-CHARBONNAGES

Les 9 et 10 avril
DIMANCHE 9 AVRIL

- 8h : sortie de la société les « MELI-MELO »
- 10h : remise des médailles à la buvette de la Pétanque rue Wauters
- 16h : sortie des « MELI-MELO » et animation dans les rues

LUNDI 10 AVRIL

- 16h : sortie des « MELI-MELO » et animation dans les rues
- 22h : feu d'artifice place Wauters



CARNAVAL DE WAUDREZ-GUINGUETTE

Les 16, 17 et 18 avril
DIMANCHE 16 AVRIL

- 6h : sortie des sociétés
- 11h30 : réception des Gilles et des Paysans (chapiteau Citerneau)
- 16h : cortège (chapiteau départ cour Morneau)
- 20h : cortège aux lumières
- 22h30 : feu d'artifice

LUNDI 17 AVRIL

- 17h00 : raclot - sortie costumée (chapiteau Citerneau)

MARDI 18 AVRIL

- 18h : souper harengs-frites (chapiteau Citerneau)

VIE COMMUNALE

UNE DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ? LA PLATEFORME EAGLEBE VOUS AIDE DANS VOS DÉMARCHES !

Eaglebe facilite toutes les actions relatives à la gestion du domaine public : déménagements, travaux, événements, ... L'octroi de permis, le placement de la signalisation, le contrôle de l'application des autorisations, ... tout ceci est rendu plus rapide et plus facile grâce à Eaglebe.

Pour toute demande d'occupation du domaine public, la demande doit être formulée en ligne via le lien :

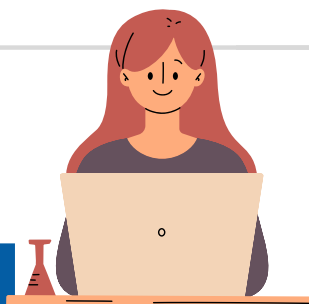
<https://app.eaglebe.com/fr-be/new/man?client=gyhns4swvmv46x10nh60famvyaeg8dw>

Vous éprouvez des difficultés à compléter le formulaire? Le service de Police Administrative est à votre disposition à l'Hôtel de Police (Route de Charleroi, 14 à 7134 Ressaix).

Si votre demande concerne une occupation urgente suite à un incendie, un dégât des eaux, une menace pour le domaine public, veuillez prendre contact avec le service de police administrative au 064/311.660 ou via l'adresse mail : police.administrative@binche.be

Pour toute demande concernant un événement se déroulant sur le domaine public (brocantes, foires, fêtes des voisins,...) veuillez prendre contact avec le service de planification d'urgence (064/311.660 - events@binche.be) <https://www.binche.be/fr/annuaire/la-planification-durgence>

Vous pouvez consulter la carte des occupations en temps réel sur le lien suivant : <https://app.eaglebe.com/fr-be/map/binche>



POUR VOS DÉCHETS RÉSIDUELS, PENSEZ AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE !

Lors des rencontres citoyennes, vous nous avez interpellé au sujet des PAV. Mis en place dans toute l'entité lors du lancement du nouveau schéma de collectes des déchets en 2020, ils représentent une alternative pour vous débarrasser de vos déchets résiduels. Petit focus sur leur mode de fonctionnement.

Un PAV c'est quoi ?

Les PAV sont des conteneurs semi-enterrés équipés d'un tiroir d'une contenance de 25 litres peuvent accueillir vos déchets résiduels qui ne doivent pas être placés dans un sac payant.

Voici quelques conseils pratiques pour leur utilisation :

Afin de pouvoir utiliser les PAV, vous devez acheter au préalable un badge d'ouverture au prix de 10,80 €. Ce badge vous donne droit à 20 ouvertures (0.54€ / ouverture). Ce prix est identique à celui d'un sac moka de 25 litres.

Où trouver le badge?

- Auprès du service Fiscalité de l'Administration communale (14, rue Saint-Paul, Binche) ou auprès du service Travaux (266, Ch. Bruneault, Péronnes) paiement uniquement via Bancontact.

Comment ça fonctionne ?

- À la maison vous triez vos déchets
- Au point d'apport volontaire, vous badgez et vous ouvrez le tiroir
- Vous rechargez votre badge avec le montant souhaité lorsqu'il est épuisé sur le site www.hygea.be
- Hygea collecte les déchets résiduels qui sont incinérés au sein d'une unité de valorisation énergétique



Où trouver les PAV ?

- Binche (rue de Namur)
- Leval (place)
- Binche (rue de Buvrines)
- Leval (place de Leval-Trahegnies)
- Binche (av. Prince Baudouin)
- Péronnes (place Ste Marguerite)
- Binche (rue de la Pépinière)
- Péronnes (place Albert 1er)
- Bray, (rue de Maurage)
- Péronnes (rue Gravis)
- Bray (place de Bray-Cité)
- Ressaix (place de l'Eglise)
- Bray (place de Bray-Levant-de-Mons)
- Ressaix (cité Vandervelde)
- Buvrines (place communale)
- Ressaix (place Bourdon)
- Epinois (place d'Epinois)
- Waudrez (rue Joseph Mertens agora)

Vous avez des questions ?

Rendez-vous sur le site de l'Hygea : www.hygea.be ou au 0800/11 799

LES SERVICES DU CPAS TOUJOURS PRÊTS À VOUS AIDER !

Vous avez besoin d'aide et vous ne savez pas à quel service vous adresser ? Le Centre Public d'Action Sociale répond à plusieurs missions et ses agents sont toujours présents pour répondre à vos questions. Voici les services qui existent, leurs coordonnées et les horaires des permanences. N'hésitez pas à les contacter !

Centre d'Insertion Socio-Professionnelle (CISP)

Place de Ressaix, 5 - Ressaix
064/30.00.42 - laura.medico@cpasbinche.be

Crèche L'île aux enfants

Rue du Cœur Dolent, 8 - Binche
064/33.18.21 - christelle.delforge@cpasbinche.be

Epicerie sociale

Rue de Namur, 375 - Leval
Lundi, mercredi : 13h00 à 15h30
Mardi, vendredi : 8h30 à 12h30
Jeudi : 8h30 à 12h30 & 13h00 à 15h30
Infos : ROSE Jessy : 064/33.42.91 - epiceriesociale@cpasbinche.be
Obligation de posséder une autorisation d'accès à demander au 064/43.22.50

Fonds mazout

Permanences : lundi de 13h à 15h et le mercredi de 9h à 11h30
Place des Droits de l'Homme, 5/1 - Binche
064/43.22.50

Groupe d'appui de prévention de surendettement

064/27.23.63/64

Maison de repos « Résidence Jeanne Mertens »

Rue du Moulin Blanc, 15 - Binche
064/27.23.40 - administration.rjm@cpasbinche.be

Permanences juridiques

Rue de la Triperie, 16 - Binche
Permanences : 2ème lundi du mois de 15h à 17h
064/31.27.01

Permanences rechargement compteur à budget

Rue de la Triperie, 16 - Binche
Lundi, mercredi, jeudi : de 14h30 à 16h (paiement en espèces)
Du lundi au vendredi de 8h à 16h (paiement par carte)

Secrétariat du Président du CPAS

Permanences du Président : sur rendez-vous
064/31.27.02

Service d'Aide aux familles

Tél : 064/31.27.04/35/25/17

Service d'aide sociale générale

Place des Droits de l'Homme, 5/1 - Binche
064/43.22.50 - service.social@cpasbinche.be
Les bureaux sont accessibles de 8h à 12h et de 13h à 16h de préférence sur rendez-vous au 064/43.22.50 sauf en cas d'urgence.

Service de garde à domicile pour personnes âgées

Du lundi au vendredi de 8h à 16h
064/31.27.04/35

Service Insertion

Rue Salvador Allende, 50 - Leval
064/44.91.68 - administratif.sip@cpasbinche.be

Service ouvriers

064/31.27.35/25

OU TROUVER LE SIÈGE ADMINISTRATIF DU CPAS ?
RUE DE LA TRIPERIE, 16 - BINCHE
064/31.27.01 - INFO@CPAS.BE



Transport social

Déplacement dans un rayon de 25Km
Rendez-vous médicaux, course de première nécessité, rendez-vous administratifs.
Véhicule adapté au P.M.R.
Être obligatoirement domicilié sur l'entité
Du lundi au vendredi de 8h à 16h
Infos : BAETENS Jonathan : 064/67.77.75
ides@cpasbinche.be



Centre communautaire « Entour'Age »

L'espace communautaire « Entour'Age » est lieu dédié aux aînés et aux personnes en isolement social, domiciliés sur l'entité de Binche. Accessible aux 18-65 ans, ce centre propose des rencontres entre personnes de même génération, des rencontres intergénérationnelles, des activités participatives, des moments d'échanges et de convivialité, et ce, gratuitement ! Un repas est prévu tous les jeudis pour 2euros.

Où ? Rue Salvador Allende 51, 7134 Leval-Trahegnies (ancienne maison communale de Leval). Le site est accessible aux PMR.

Horaires :

Le lundi et le mardi de 13h à 16h
Le mercredi de 8h30 à 11h30
Le jeudi de 10h à 14h
Le vendredi de 12h30 à 15h30

Infos ? TOUSSAINT Gwenaëlle 0476/80.46.68 - gwenaelle.toussaint@cpasbinche.be



Vous avez des difficultés financières ? Le service "Médiation de dettes" peut vous aider

Ce Service est destiné à toutes les personnes résidant dans l'entité binchoise et cela même si elles ne sont pas aidées par le CPAS.

Rdv par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 15h30

Aurélien Bauvois : 064/27.33.64

Sarah Claus : 064/27.23.63

mediationdettes@cpasbinche.be

Vous cherchez une formation ?

Le Centre d'insertion socioprofessionnelle « L'Envol » propose deux filières de formation :

- Nettoyage à domicile et en entreprise, d'une durée de 7 mois, entrée permanente,
- Remise à niveau en mathématiques/français et initiation à l'informatique, d'une durée de 6 mois, entrée fixe.

Infos ? Laura MEDICO, 0479/47 10 36 ou 064/30 00 42 ou laura.medico@cpasbinche.be

ENVIRONNEMENT

La ville de Binche est partenaire du Contrat Rivière Haine. Ensemble, avec certaines écoles de l'entité, ils participent aux Journées Wallonnes de l'Eau.

Le Contrat Rivière Haine et ses partenaires, dont la ville de Binche, vous invitent à porter un autre regard sur les cours d'eau en Wallonie, à (re)découvrir la riche et fragile biodiversité de la vallée de la Haine et à valoriser le patrimoine lié à l'eau.

Au programme, de nombreuses balades commentées dans différents lieux remarquables de notre territoire, des expositions, une promenade en vélo de point d'eau en point d'eau. Mais aussi des actions de sensibilisation, des ateliers zéro-déchets et des opérations rivières propres. Et enfin, de nombreuses activités pour les plus jeunes notamment des lectures de contes, un spectacle théâtral et une chasse au trésor.



Les journées Wallonnes de l'eau

Les Journées Wallonnes de l'Eau, c'est aussi un programme d'activités scolaires. Les semaines du 20 au 24 mars et du 27 au 31 mars seront destinées aux activités scolaires proposées gratuitement aux écoles du sous-bassin de la Haine.

Dans le cadre de ces journées, les élèves de l'école primaire de l'école du Bois du Roi (p1-2-3-4) ainsi que les élèves primaires de l'école de Ressaix (p1-2-3-4) assisteront à une représentation théâtrale le 22 mars.

Suivez également toute l'actualité des Journées Wallonnes de l'Eau sur leur page Facebook : @contratriviere.haine



LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID ?

Vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques ?

Le service Environnement de la Ville vous conseille d'en informer la cellule espèces invasives du Service public de Wallonie via le formulaire d'encodage disponible en ligne :

<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be>

Vous pouvez également les signaler (situation et photo) auprès de nos services pour recensement et encodage auprès des services compétents du SPW pour éviter les doublons.

En aucun cas, il ne faut tenter de détruire le nid soi-même ! Cela ne peut être réalisée que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.

Infos : Service Environnement de la Ville de Binche
266 Chaussée Bruneault, Péronnes-Lez-Binche
064/230.652
environnement@binche.be

Sachez que la ville étudie actuellement la possibilité d'un repérage à plus large échelle pour des raisons de sécurité publique et sauvegarde de la biodiversité.

Ces repérages peuvent être réalisés par drone via une société spécialisée sur des zones à risques

Nous vous invitons à être extrêmement prudents et à nous signaler l'apparition de frelons dans un jardin ou espace public plutôt que de chercher vous-même le nid !



Pour en savoir plus sur la présence du frelon asiatique en Wallonie, consultez le dossier du site biodiversite.wallonie.be : <http://biodiversite.wallonie.be>

QUE SAVEZ-VOUS DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ ?



Les services de sécurité sont indispensables pour assurer votre sécurité, celle de votre famille et celle de votre environnement. Mais que font-ils au juste ? À quoi ressemblent-ils et où les rencontre-t-on ?

Les gardiens de la paix, les policiers, les pompiers et les opérateurs des Centrales d'urgence 112 et 101, petit tour d'horizon sur leurs missions et leurs zones d'action.

GARDIEN DE LA PAIX, UN RÔLE DE PROXIMITÉ !

Engagés par la commune comme point de contact sécurité de première ligne pour les citoyens de la commune.

Leurs missions ?

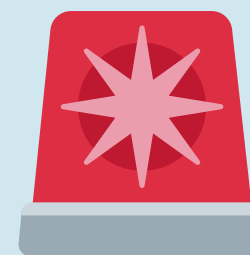
- Augmenter le sentiment de sécurité des citoyens et diminuer les nuisances et la criminalité par leur présence préventive.
- Sensibiliser les citoyens à la sécurité et à la prévention de la criminalité.
- Signaler les problèmes liés à la sécurité, à l'environnement, et à la circulation aux services compétents.
- Informer les automobilistes des problèmes et dangers potentiels d'un stationnement incorrect
- Intervenir de manière non violente dans les conflits verbaux pour éviter qu'ils ne dégénèrent.
- Après avoir suivi une formation de constatateur SAC, les gardiens de la paix peuvent rédiger un procès-verbal pouvant découler sur une amende administrative en cas d'infraction au règlement général de police et non infliger des amendes SAC.

Comment les contacter ?

- LIBERT Thomas (gardien de la paix constatateur) : 0476/800.365 pour Leval, Waudrez, Epinois, Buvrines, Ressaix
- PROVEZ Ismérie (gardien de la paix constatateur) : 0476/805.043 pour Binche, Bray et Péronnes

LES OPÉRATEURS DES CENTRALES D'URGENCE 112 ET 101

Les Centrales d'urgence 112 (pour les ambulances et les pompiers) et 101 (pour la police) sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour vous offrir une assistance.



Leurs missions ?

- Les opérateurs sont toujours prêts à vous aider en cas de besoin. Ils vous rassureront, vous interrogeront sur la situation et vous diront ce qu'il faut faire. Ils informent les services d'urgence ou la police, en fonction de l'aide nécessaire.
- Les opérateurs ne choisissent pas le service d'urgence ou le service de police à envoyer, ni l'hôpital où vous devez vous rendre. C'est la technologie de dispatching de la Centrale d'urgence qui détermine quels services d'urgence peuvent être sur place le plus rapidement.

LES POMPIERS

Vous pouvez appeler les pompiers à tout moment pour une aide urgente en composant le numéro d'urgence 112.

Leurs missions ?

La tâche des pompiers ne se limite pas à la lutte contre les incendies. Ils agissent également, par exemple :

- Comme service d'ambulance pour les urgences.
- Lors d'accidents de la circulation pour libérer les personnes coincées ; pour dégager la voie publique après un accident majeur.
- En cas d'inondations, d'explosions, d'effondrements,...
- Pour les petits problèmes quotidiens, comme les personnes coincées dans un ascenseur.
- Les pompiers sont également à la disposition des citoyens pour leur donner des conseils en matière de sécurité incendie.

Infos : Caserne des Pompiers de Binche : 57, rue de la Pépinière - Binche. 064/370.124



LA POLICE LOCALE

Ils contribuent à la sécurité et à la qualité de vie de notre société. La Police Locale est dirigée par le chef de corps.



Leurs missions ?

- Travail de quartier : être à l'écoute des besoins de la population. Enregistrer les plaintes et donner des informations.
- Intervention : réagir aux appels urgents, protéger des biens et des bâtiments, patrouiller, arrêter les auteurs d'infractions.
- Accompagnement des victimes : s'occuper des victimes et les rediriger vers des services spécialisés.
- Détection des infractions locales et enquête : chercher des preuves et des témoins, interroger les suspects, sécuriser les lieux d'un délit ou d'un crime.
- Gestion négociée de l'espace public : veiller à l'ordre public et à la sécurité lors de manifestations et d'événements.
- Circulation : prévenir et constater les infractions au code de la route, effectuer des contrôles, rédiger des procès-verbaux.

Où introduire une plainte ?

Zone de Police Anderlues-Binche : 14 Route de Charleroi - Ressaix. 064/311.660
Site internet : <https://www.police.be/5912/>

AGENDA

Le Carnaval c'est l'occasion de faire la fête et aussi de participer à des activités qui gravitent autour de cet événement. Au Musée et à l'Office du Tourisme, ne manquez pas : les dégustations, les balades, les expos, l'atelier de confection de badine, ... Sans oublier toutes les activités qui se déroulent avant et après les 3 Jours Gras. Vous avez de quoi remplir votre agenda !

À L'OFFICE DU TOURISME

CONCOURS DE DESSIN CARNAVAL

Pour occuper les enfants de façon créative, l'Office du Tourisme lance un concours de dessin du 23 janvier au 7 mars 2023 sur le thème : le Carnaval.



Place à l'imagination des enfants de 3 à 12 ans.

Comment participer ?

- Déposer ou envoyer le dessin à l'Office du Tourisme de Binche (Grand-Place, 5 à 7130 Binche)
- A préciser sur le dessin : le nom et prénom de l'enfant, adresse, téléphone, email, âge
- Vous trouverez le règlement et le formulaire d'inscription sur www.binchetourisme.be.

3 gagnants seront sélectionnés par un jury et recevront un cadeau.

Infos : 064/311.580 - tourisme@binche.be

BALADE COLORIAGE A BINCHE

Partez à la découverte de la cité médiévale grâce à un parcours fléché de 2,3 km.

Suivez les flèches et coloriez votre masque de Carnaval.

Un petit cadeau pour chaque masque montré à l'Office du Tourisme de Binche.



Départ : Office du Tourisme de Binche pour recevoir le masque, les marqueurs et les instructions.

Du dimanche 5 février au samedi 4 mars 2023 (sauf le mardi 21 février, le mercredi 22 février et le dimanche 26 février).

Départs libres entre 10h et 17h30.

Prix : 2€/enfant, pour les enfants à partir de 3 ans.

Un moment agréable et divertissant en famille.

Un carnet de jeux réalisé par l'Office du Tourisme de Binche est en vente au prix de 6€. Il est ludique et illustré, s'adresse aux enfants et fera découvrir le Carnaval de Binche en s'amusant grâce aux jeux colorés, labyrinthes, coloriages, jeux d'observation...

Infos : Office du Tourisme de Binche

PARCOURS DEGUSTATIONS LOCALES - SOUMONCE DU 12 FEVRIER



A l'occasion de la Soumonce en musique du dimanche 12 février, profitez-en pour participer à un parcours gustatif à la découverte des produits locaux de Binche et du Carnaval.

Au programme, une après-midi découverte et dégustations de différentes boissons locales alcoolisées avec un guide, au cœur de la cité médiévale et dégustation d'une double binchoise.

Départs à 13h, 13h30, 14h et 14h30 de l'Office du Tourisme de Binche.

Prix : 15€/personne

Réservation obligatoire via la formulaire disponible sur le site web

Les places sont limitées, n'hésitez pas à vous inscrire.

Infos et inscriptions :

Office du Tourisme de Binche | Grand-Place, 5 - 7130 Binche

Binche

Tél : 064/311.580 | Email : tourisme@binche.be |

www.binchetourisme.be

A ÉPINGLER !

FÊTES MÉDIÉVALES DE BINCHE

Le week-end des 15 et 16 avril, les fêtes médiévales vous invitent à un voyage à travers le temps : celui des chevaliers, des forgerons et des troubadours.

Le samedi 15 avril de 11h à 19h.

Nocturne artisans jusque 21h.

Marche aux flambeaux à 21h.

Le dimanche 16 avril de 11h à 18h.

Visites guidées de la Ville à 14h et à 15h30

Entrée gratuite !



AU MUSÉE

LECTURE ET ATELIER EN FAMILLE AUTOUR DU LIVRE "RIBAMBELLE"

Le 11 février à 14H30

Avec Mathilde Brosset, autrice et illustratrice Samedi

À partir de 3 ans. Gratuit

ATELIER DE CONFECTION DE BADINE

Le 20 février à 14H30 (Lundi gras). De 6 à 12 ans. 10€

STAGE DE CARNAVAL : LE CARNAVAL FAIT SON CINÉMA

Du 27 février AU 3 mars de 9H à 16H, garderie dès 8h et jusqu'à 16h. De 6 à 12 ans. 100€/la semaine

Infos & réservations : Musée international du Carnaval et du Masque

Rue Saint-Moustier, 10 7130 BINCHE

064/33 57 41

info@museedumasque.be



AU THÉÂTRE



Jeudi 9/3

Martin Charlier - Donneur de leçons

Jeudi 16/3

Ciné des Aînés "The Duke"



Vendredi 17/3

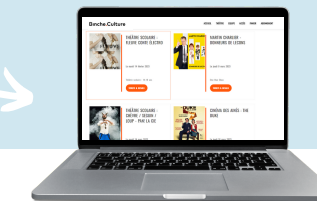
Flash Party

Mardi 21/3

EE. SCHMITT - Madame Pylinska et le secret de Chopin

Et encore beaucoup d'autres spectacles à découvrir : www.theatrebinche.be

Infos et réservations : culture@binche.be - 064/23.06.31



UN NOUVEAU CAP POUR LA RÉGION DU CENTRE

La Communauté Urbaine du Centre devient Centropôle !

Ce vendredi 27 janvier, lors de la cérémonie de présentation de ses vœux 2023, la Communauté Urbaine du Centre a présenté sa nouvelle identité : Centropôle, un pôle tourné vers l'avenir.

Un nouveau cap pour le Centre !

Une nouvelle identité, les mêmes missions

Après la création de la circonscription électorale de Soignies-La Louvière en 2018 et la publication du mémorandum du Conseil Économique et Social en 2019, la CUC s'est lancée en février 2022 dans la définition de sa dynamique territoriale via des groupes de travail thématiques : Identité, Mobilité, Enseignement et Formation, Transition Énergétique, Environnement, Jeunesse, Agriculture, Culture, Économie, Propreté, Tourisme, Sport, Santé et Social.

De ce travail, est né « Centropôle ».

Un nom, un concept

Plus qu'un nom, avec ce concept, Centropôle se donne pour objectif de faire reconnaître le territoire de la Région du Centre comme un bassin de vie à part entière avec une identité commune et un sentiment d'appartenance des citoyens.

Centropôle

Centropôle, c'est quoi ?

Un pôle : Centropôle se veut être un outil fédérateur pour les divers acteurs du territoire autour d'un seul pôle central. Une Coupole car là où les autres acteurs institutionnels répondent aux besoins propres à leurs missions, le rôle de Centropôle est transversal pour les villes, communes et citoyens faisant partie intégrante du Centre. Centropôle collabore avec différents partenaires afin de développer notre Région, le Centre, autour de projets concrets, porteurs et innovateurs.

Plus d'informations sur Centropôle :

www.centropole.be

Ch. de Jolimont, 263 | 7100 Haine-St-Pierre

+32 (0)64/849 117

9000 ANS !

Binche va fêter trois anniversaires !

Trois anniversaires importants vont rythmer la vie de la Ville de Binche de début novembre 2023 à fin décembre 2024.

Binche, on le sait, est, entre autres, une ville festive. Si c'est le cas chaque année, **2024 le sera sans aucun doute davantage** encore puisque Binche fêtera non pas un anniversaire, non pas deux anniversaires mais bien... **TROIS anniversaires.**

Binche aura 900 ans en 2024

Le nom de Binche -Bincium- apparaît pour la première fois en 1124 dans une charte de Bruchard évêque de Cambrai.

Les historiens s'accordent pour dire que la création de Binche s'est produite de 1120 à 1124.

Le Beffroi de l'Hôtel de Ville reconnu patrimoine il y a 25 ans

On fêtera également en 2024 **le 25ème anniversaire de la reconnaissance du Beffroi comme patrimoine mondial.** Ces deux premiers anniversaires seront fêtés conjointement.

Le dernier anniversaire concerne quant à lui le **Carnaval de Binche.** Le 7 novembre prochain, il y aura exactement 20 ans que notre Carnaval aura reçu le titre de Patrimoine Mondial et Immatériel de l'humanité par l'Unesco.

Dès le 7 novembre et jusqu'au Carnaval proprement dit, différentes activités et festivités seront proposées.

**CERISE SUR LE GÂTEAU : LA
PREMIÈRE RÉPÉTITION DE
BATTERIE AURA LIEU LE 31
DÉCEMBRE 2023.**

**UNE MERVEILLEUSE OCCASION
DE COMMENCER UNE NOUVELLE
ANNÉE HISTORIQUE !**



Si, à titre personnel ou en tant qu'organisme ou association, vous avez envie de prendre part à ces anniversaires. Si vous avez des idées d'activités liées à ces anniversaires, n'hésitez pas à le faire savoir en écrivant un mail à communication@binche.be

